

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE**

AVIS DE VENTE POUR TAXES

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, François Bujold, directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Bonaventure que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique à la salle municipale de New Carlisle, située au 138, boul. Gérard-D-Lévesque, New Carlisle (Québec) G0C 1Z0, **jeudi le quatorzième jour d'avril 2022 (14 avril 2022) à 10 heures de l'avant-midi (10h00)** pour les taxes municipales, scolaires et autres frais encourus ou à être encourus à moins qu'ils ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles vendus sont sujets à un droit de retrait d'un (1) an.

DONNÉ À NEW CARLISLE, LE 3 FÉVRIER 2022

**François Bujold,
Directeur général
Secrétaire-trésorier**